



Association des Membres de l'Ordre des  
**Palmes Académiques**

Section des Pyrénées-Orientales

## **PARTICIPATION AU CONCOURS** **« Mémoire et Langue française »**

**Dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918**



**Le projet Mémoire et Citoyenneté se trouve engagé dans sa dernière phase.**  
**Il sera clos au plus tard pour le 11 novembre 2018.**

Il nous a paru utile d'envisager pour l'année scolaire 2017-2018 de proposer aux élèves des classes des établissements scolaires des Pyrénées-Orientales la réalisation de productions alliant un travail sur la mémoire de la guerre 14-18 et un travail d'expression écrite correspondant aux objectifs propres à l'AMOPA : la défense et l'illustration de la langue française.

Avec l'appui de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale, nous proposons un concours destiné à recueillir **les productions écrites d'élèves** relatant :

- **les échanges épistolaires entre un soldat de la guerre 14-18 et des correspondants restés « au pays »**, par exemple :
  - Échange de correspondance entre 2 membres d'une même famille, (le soldat sa mère, son père ou un jeune frère par exemple).
  - Échange de correspondances entre un soldat de la guerre de 14-18 du département et une classe de son village.
  - Échange de correspondances entre un soldat et sa marraine de guerre.
  - Etc.
- Les soldats pourront décrire leur mode de vie au front, leurs difficultés, leurs angoisses, leurs aspirations au retour etc. Le site de l'AMOPA66 Mémoire et Citoyenneté fournira le fonds documentaire général.
- Les correspondants restés « au pays » feront le choix d'une saison de l'année pour raconter la vie dans leur commune, les conditions météorologiques influant sur l'état de la végétation et sur les récoltes en particulier, l'adaptation de la famille ou du village à l'absence des mobilisés, les événements heureux ou malheureux survenus etc.

**Le support de l'expression sera une production écrite de 4 pages au maximum ou de 4 échanges de 1 page chacun qui pourra être illustrée ou non par des dessins.**

**Ce concours sera ouvert pour 4 niveaux :**

- Écoles communales
- Collèges : classes de 6e et 5e
- Collèges : classe de 4e et 3e
- Lycées

Les productions seront réalisées sous la responsabilité des chefs d'établissements, des enseignants et des documentalistes pour en assurer l'authenticité.

**Les productions seront transmises impérativement avant le 12 avril 2018 à l'adresse :**

**AMOPA 66**

**45, avenue Jean Giraudoux - B.P. 71080 - 66103 PERPIGNAN Cedex**

Vous trouverez ci-après la **fiche de participation à joindre dûment renseignée** à l'envoi des travaux des élèves

Lorsque le regroupement des productions sera terminé, il donnera lieu à une évaluation des travaux les plus originaux ou traduisant le mieux l'appropriation des valeurs et des symboles de la république.

Fin juin 2018 une cérémonie de remise de prix pour distinguer les productions les plus remarquées. Au cours de cette cérémonie, une présentation orale d'un ou plusieurs des échanges de correspondance pourra être mise en scène en fonction des niveaux de classes.

À cet effet, un membre de l'AMOPA directeur de théâtre, auteur, metteur en scène et acteur pourra intervenir à la demande, au profit des responsables des textes retenus, pour leur apporter les conseils techniques pour une bonne élocution de leurs élèves, nécessaire à la théâtralisation d'une courte scène.

À l'issue de cette cérémonie, des prix seront attribués aux élèves.



Association des Membres de l'Ordre des  
**Palmes Académiques**

Section des Pyrénées-Orientales

**FICHE DE PARTICIPATION**  
**Concours « Mémoire et Langue française »**  
**Dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918**



Nom de l'établissement scolaire :

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

N° tél. : ..... Adresse électronique : .....

Nom du professeur référent du projet : .....

N° tél. : .....

Adresse électronique : .....

Classe concernée : ..... Nombre d'élèves de la classe : .....

Nombre d'élèves participants : .....

Nom des élèves participants :

1. Nom et prénom : .....

2. Nom et prénom : .....

3. Nom et prénom : .....

4. Nom et prénom : .....

5. Nom et prénom : .....

**IMPORTANT :**

Chaque copie devra porter :

- le nom et prénom de l'élève et sa classe
- Le nom de l'établissement scolaire
- Le nom et la signature du professeur.

**Fiche à joindre à l'envoi des copies avant le jeudi 12 avril 2018, délai de rigueur à**

**AMOPA 66**  
**45, avenue Jean Giraudoux - B.P. 71080**  
**66103 PERPIGNAN Cedex**